



Personne sous tutelle ayant une personne qui a vu sur son argen

Par **jacquesdu59**, le **24/02/2012** à **23:07**

Bonjour,

je voudrais savoir , quand une personne;, qui est sous tutelle pour maladie mentale reconnu débile mental immature très influençable, ayant comme amie, une personne avec comme revenu que 700€ avec un fils en chômage et qui a comme idée de de vivre avec la personne qui sous tutelle mon frère qui a un patrimoine assez important n'y a t'il un abus pour profiter de son argent que dois je faire en vous remerciant , car je suis le tuteur